

Année scolaire 2018 -2019

Compte rendu du 1^{er} conseil d'école

En date du 8 novembre 2018

Les membres du conseil présents lors de la réunion :

La directrice présidente Mme Anne COMTE

M. le Maire : Monsieur JEANNOT (excusé) Mme DREANO Lucienne, 2^{ème} adjointe chargée de la jeunesse

Les maîtres de l'école: Mme GROUHEL Céline - Mme PALMER Alexia

Les représentants des parents d'élèves

- Titulaires : Mme MOUTARLIER Gaël - Mr NDIAYE Malick - Mme MOREAU Servane –
- Suppléants : Mme HERVE Nadia – Mme NIVES Jennifer - Mme TOUDRET Julie -

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription d'Auray (excusé)

Monsieur le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mr Denis LECLERC

Après un tour de table, Mr LECLERC explique en quelques mots les missions du DDEN qui sont nommés par Les Inspecteurs d'Académie. Il se définit comme un partenaire de l'école Publique, qui défend ses intérêts en ayant pour but de travailler pour le mieux-être des enfants, au sein d'une école toujours plus accueillante et efficace. Au sein du conseil d'école, il permet un regard extérieur et neutre.

Ordre du jour

Point 1

Règlement du conseil d'école

Le règlement du Conseil d'école est lu et adopté.

Point 2

Règlement intérieur

Le règlement de l'école est modifié dans sa présentation pour une meilleure lisibilité, et dans son contenu sur quelques points. Il est lu et adopté à l'unanimité. Il sera transmis aux familles pour signature.

Point 3

Effectifs de l'école et organisation pédagogique

Une classe en Maternelle 3TPS /2 PS/10MS/7GS

Deux classes en Élémentaire 6 CP /10CE1 – 8 CE2 /8CM1/ 8/CM2

La rentrée s'est faite avec 62 élèves, soit une augmentation de 5 élèves par rapport à la rentrée 2017. Des enfants de TPS sont attendus courant 2019.

Point 4

Travaux réalisés

Durant l'été, les 2 classes et le hall de maternelle ont été repeints et divers travaux de rénovation y ont été menés, témoignant du souci de la municipalité envers son école. Merci à Philippe des services techniques qui y a passé son été !En élémentaire, les portes des toilettes ont été changées pour répondre aux normes d'accueil de personnes à mobilité réduite. D'autres travaux de rénovation et d'entretien sont programmés en cours d'année.

Projets pédagogiques et sorties envisagées

MATERNELLE

- Rencontres USEP : bal breton, Les Petits reporters
- Cinécole : 3 séances de cinéma d'art et d'essai sont programmées à Ti Hanok à Auray avec une première sortie le 29 novembre.
- Un mercredi matin sur 2, des ateliers jeux de société sont mis en œuvre avec 4 parents volontaires.
- Mise en place de temps d'ateliers autonomes de type Montessori (avec l'aide financière de l'Amicale pour l'achat de matériel spécifique)
- La classe de maternelle sera intégrée en cours d'année au projet AME.

ELEMENTAIRE

- Comme annoncé lors du conseil d'école de juin, un projet va fortement mobiliser nos élèves cette année (et les années à venir), celui de la création d'une Aire Marine Educative. Une aire marine éducative est une zone maritime littorale de petite taille, choisie par les élèves et gérée par eux de manière participative suivant des principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et éco citoyen de connaissance et de protection du milieu marin. Les élèves sont ainsi placés au sein d'une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école et de la commune concernée, mais aussi d'associations de protection de l'environnement. Nous visons l'obtention en juin du label AME avec un travail sur 3 axes :
 - connaître la mer : acquisition de connaissances scientifiques sur le patrimoine naturel et culturel marin,
 - vivre la mer : découverte de la mer et de ses acteurs
 - transmettre la mer : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé avec des actions décidées par les élèves au sein d'un Conseil de la mer.

Nous allons travailler avec la municipalité, avec un référent, Ronan Pasco, chargé de mission mer et littoral auprès du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, avec Anne Jacob, guide du littoral, avec l'association RIEM (Réseau Initiatives des Eco explorateurs de la Mer) et avec l'Observatoire du Plancton.

Une première séance est prévue le 16 novembre au cours de laquelle les enfants vont choisir leur aire. La deuxième séance se fera sur le site choisi pour une observation de la faune, de la flore avec une lecture de paysages. Une séance est également prévue en janvier avec des intervenants de l'Observatoire du plancton sur la chaîne alimentaire, avec l'utilisation de microscopes.

Les déplacements se feront à pied ou en vélo selon le site choisi (merci aux nombreux parents qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément vélo permettant d'encadrer ces sorties)

- Poursuite du jardin scolaire, du journal d'école et des opérations solidarité-école-Laos.
- Participation active des élèves du CP au CM2 aux commémorations au côté de la commune.
-

CP/CE1 :

- Rencontres USEP : cross, p'tit tour à vélo, basket, bal breton, olympiades (en juin avec la participation des GS)
- Natation (fin mars à fin juin)
- Prix des Incorruptibles
- Permis piéton
- Sortie le jeudi 6 décembre au musée de l'école rurale à Trégarvan (les enfants vont expérimenter la classe « à l'ancienne » et découvrir la vie des élèves et des instituteurs)

CE2/CM :

- Rencontres USEP : cross, ultimate, orientation, bal breton, participation et organisation des olympiades.
- Cycle voile (semaine du 14 juin)
- Prix des Incorruptibles
- Permis vélo
- Sortie le jeudi 13 décembre à Rennes : Planétarium en lien avec les AME, suivi d'un rallye histoire dans le centre de Rennes
-

DES PETITS AUX PLUS GRANDS :

- Spectacle pour Noël offert par la municipalité le mardi 18 décembre à l'école. (les enfants non encore scolarisés sont conviés ainsi que les assistantes maternelles de la commune)
- Marché de Noël le jeudi 20 décembre à 18h00.
- Une sortie de fin d'année (2 jours/1 nuit) sera organisée avec les 3 classes réunies autour du thème des aires marines éducatives les 3 et 4 juin.

Point 4

Les PPMS

Les deux PPMS (PPMS risques majeurs- PPMS risque intrusion-attentat) ont été actualisés. Un exercice a été réalisé dans le cadre du PPMS intrusion-attentat le 19 octobre, simulant une « attaque » du distributeur bancaire près du portail en face de l'office de tourisme. Les 3 classes se sont confinées, dans le calme par des élèves pour qui ces exercices font partie des attitudes et réflexes à avoir à l'école au même titre que lors des exercices d'évacuation incendie.

Point 5

La chartre de bonne conduite

Des incivilités et des comportements irrespectueux entre enfants et envers les adultes ont été constatés en début d'année sur les temps périscolaires. Une chartre de bonne conduite a été instaurée en collaboration avec l'équipe enseignante par les responsables de ces temps. Signée par le maire, les enfants et les parents, cette chartre vise à ce que ces comportements fassent l'objet d'échanges et de travail commun afin de conserver une ambiance sereine et respectueuse sur tous les temps de l'école.

Point 6

L'OCCE

Parfois, nos projets ont besoin de fonds. Tous les projets (accompagnés d'intervenants) et les sorties sont rendus possibles grâce à la participation de l'Amicale qui nous accompagne financièrement. Dans l'école, la coopérative scolaire OCCE accompagne également les projets des élèves et des enseignants. Elle permet également l'assurance annulation et rapatriement de tous les élèves pour les voyages scolaires. Cette année, les enseignantes d'élémentaire vont créer un conseil d'élèves pour l'achat et la gestion de jeux de cour pour les récréations.

Pour réaliser ces projets (sorties, achat de matériel...), des sources alimentent les fonds de la coopérative (vente des photographies scolaires, marché de Noël...) Comme l'an dernier, les membres du conseil d'école proposent aux familles de soutenir les projets par le biais d'une participation volontaire de 20 euros par enfant pour l'année scolaire, somme dégressive en cas de fratries.

Point 6

Mise en place d'un agenda en ligne pour les CE2/CM

Un agenda en ligne permet, sans se substituer à l'agenda papier, de préparer les futurs sixièmes et leurs parents à l'organisation du collège. Les parents soulignent l'intérêt d'une telle pratique.

Ce compte-rendu est également consultable sur le site de l'école (<http://ecolelevotten.toutemonecole.fr/>, page

CONSEILS D'ECOLE).

La directrice , Anne Comte

